



CONSIDERATIONS
sur les
DIFFERENDS

Survenus entre France & la Grande-Bretagne,

Touchant leurs Possessions
respectives

DANS L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE.

Le tout redigé

EN QUATRE LETTRES.



LETTRE PREMIERE.

Tros Tyriusve mihi nullo discrimine agerur. VIRG.

MONSIEUR,

SI les Différends qui s'élevent entre
des particuliers, deviennent quel-
quefois assez intéressans pour exciter
la